

L'extension prise par les études égyptologiques donnent un grand prix à cet envoi.

— Un peu de littérature utilitaire. Le mois passé, la fusion des deux Compagnies du gaz de Lyon et de la Guillotière, a été adoptée à l'unanimité absolue par les actionnaires du gaz de Lyon, et à l'unanimité moins une voix par ceux du gaz de la Guillotière. Serons-nous mieux éclairés ?

— Jeudi 15, la féerie de *Cendrillon* a fait son apparition sur les planches du Théâtre-Bellecour. Le livret n'a pas plus de sens commun que les fables de La Fontaine ou les contes de Perrault, mais les décors sont très beaux, et les trucs sont d'un fantastique inimaginable. Nous avons entendu rire aux éclats autour de nous aux cascades de MM. Belliard et Fugère, et aux excentricités de M<sup>me</sup> Reignier. Pour notre compte, nous préférons le talent élégant et gracieux de M<sup>mes</sup> Jane May et Lorant, mais il faut qu'il y en ait pour tous les goûts. C'est donc un succès qui va signaler la prise de possession du Théâtre par M. Aimé Gros.

— A l'Exposition de Melun, la maison Mougïn-Rusand vient d'obtenir pour ses impressions un brillant et légitime succès. Deux diplômes d'honneur ayant été décernés à la typographie, l'un d'eux a été accordé à M. Mougïn-Rusand, de Lyon, l'autre à MM. Hachette et C<sup>ie</sup>, de Paris. Nous en félicitons chaleureusement notre cher et vaillant compatriote.

— Le 7 juillet, l'imprimerie de feu M<sup>me</sup> Chanoine et le journal le *Progrès*, avaient été adjugés à la salle des adjudications des notaires de Lyon, sur une seconde enchère de 100,000 fr. avec 100 fr. seulement de surenchère, à M. Tournery, ancien employé de ladite maison.

Ils ont été revendus à M. Delaroche, ex-administrateur du *Petit Lyonnais*, qui a l'intention, dit-on, de faire paraître un nouveau journal à 05 centimes sous ce titre : le *Petit Progrès*.

— La Compagnie des Dombes et des chemins de fer du Sud-Est nous annonce qu'elle délivrera à partir du 1<sup>er</sup> août 1880, et jusqu'au 15 octobre suivant, des billets d'abonnement dits « *de vacances* » permettant de circuler pendant quinze jours sur tout son réseau et sur les bateaux à vapeur, les Parisiens de la Saône et du Haut-Rhône.

Les prix de ces billets seront de : 30 fr. pour la 2<sup>e</sup> classe, et 20 fr. pour la 3<sup>e</sup> classe.